

donner sa leçon d'arithmétique—elle consacre à cette leçon 1½ heure par jour—elle est obligée de partager 1½ heure en quatre, elle a peu de temps à consacrer à chaque division; ayant peu de temps à consacrer à chaque division, il lui devient difficile de faire des progrès à ses élèves. Et si les progrès sont déjà difficiles avec quatre divisions d'élèves, comment l'institutrice pourra-t-elle arriver avec six divisions?

Le même inconvénient existe si on partage le cours modèle en trois années; trois divisions d'élèves sous un même professeur dans le cours supérieur, c'est trop et, pour moi, la raison de ce partage ne saurait être justifiée, attendu que, rendus au cours modèle, les élèves sont assez développés et ont assez de souplesse d'intelligence pour pouvoir marcher avantageusement en deux groupes, ce qui est une grande épargne de temps pour le professeur.

Pour toutes ces considérations, je crois que notre programme d'études est bien fait et je suis d'opinion qu'il doit continuer de subsister tel qu'il est.

M. Lefebvre dit que lors de ses conférences pédagogiques de l'automne de 1916, au personnel enseignant de son district, il posait les questions suivantes:

Est-il possible pour la majorité des élèves de vos classes de terminer la 4^e année après quatre années de fréquentation scolaire? La réponse, M. le Président, fut négative.

Est-il possible à la majorité des élèves de vos classes de terminer le cours modèle après six années de fréquentation scolaire et le cours académique après huit années, étant compris que les élèves entrent en classe à l'âge de cinq ans? A chacune de ces questions, M. le Président, la réponse fut négative.

Autre question: En moyenne, après combien d'années de fréquentation scolaire les élèves terminent-ils la sixième année du programme? La réponse fut celle-ci: Après neuf ou dix ans.

Autre question: A quel âge généralement les élèves de vos classes commencent-ils à fréquenter l'école? La réponse fut celle-ci: A l'âge de cinq ans.

Avec toutes ces réponses, M. le Président, et l'expérience acquise durant mes vingt-trois années d'enseignement, j'en arrive à la conclusion que les matières de notre programme d'études devraient être réparties sur un plus grand nombre d'années, c'est-à-dire onze ans. Il est désirable qu'un cours préparatoire d'au moins deux années soit ajouté au cours élémentaire et que le cours élémentaire soit de cinq années au lieu de quatre, c'est-à-dire deux années de cours préparatoire et cinq années de cours élémentaire, en tout sept années; que le cours modèle soit le même, c'est-à-dire de deux ans, et aussi le cours académique de deux ans.

Ainsi donc un élève bien doué qui entre à l'école à l'âge de cinq ans en aura seize lorsqu'il terminera ses études à l'école primaire supérieure, et sera alors bien préparé pour se présenter devant les examinateurs pour y décrocher un brevet académique. Je recommande, M. le Président, un programme d'études ainsi fait.

M. Charbonneau appuie la manière de voir de M. Lefebvre.

M. Vien dit qu'il s'oppose au changement du programme. Lorsque l'on a consulté les inspecteurs par circulaire, il a répondu qu'il n'était pas possible de faire suivre le programme en huit années, mais qu'il avait en vue les enfants de 5 à 7 ans; mais si l'on ne prenait les que enfants de 7 à 14 ans, enfants assez bien doués et fréquentant régulièrement l'école, il lui semblait très possible de faire voir toutes les matières du programme en huit années. Il serait en faveur d'une "classe préparatoire" qui recevrait les enfants de 5 à 7 ans et les retardataires, pour diverses causes, tels qu'on en rencontre dans toutes les écoles.

M. Boily demande de changer la dénomination des cours, au lieu de les désigner par 1^{ère} classe, 2^e, 3^e, 4^e, etc., de les appeler 1^{er} degré, 2^e, 3^e, 4^e, etc. Il déclare que les enfants ne peuvent remplir le programme dans huit années, mais il est contre le cours préparatoire.